

LE PUBLICISTE.

TRIDI 3 Floréal, an VII.



Annonce faite à la Porte, par Dgezar-Pacha, de la marche du général Buonaparte contre la Syrie. — Prise de la villa de Gaza. — Arrivée des troupes russes à Trieste. — Acte de dévotion du général Suwarow avant son départ de Vienne. — Nouvelles diverses d'Allemagne et d'Angleterre. — Suite des nominations faites par les assemblées électorales. — Nomination du général Moreau au commandement en chef des armées d'Italie et de Naples.

TURQUIE.

Constantinople, le 21 ventôse.

Dgezar-Pacha, dans une dépêche qu'il vient d'adresser à la Porte, confirme la nouvelle que Buonaparte a déjà porté le théâtre de la guerre en Syrie, qu'il a envoyé le général Kleber avec 15 mille hommes à travers l'isthme de Gaza en Palestine, & annonce le dessein de conquérir la Syrie. Mais, ajoute le pacha, je marche contre lui.

Les Anglais bombardent Alexandrie depuis le 16 pluviôse. Ils avoient permis auparavant à tous les vaisseaux neutres de se retirer, mais sans emporter ni effets, ni papiers français. Environ 18 ou 20 bâtimens ont profité de cette permission; & il restoit encore dans le port 325 bâtimens, tant de guerre que de transport. On devoit attaquer de vive force Alexandrie; mais il paroît que l'on avoit compté pour le succès de cette entreprise sur l'assistance de l'armée de Dgezar-Pacha, & l'on voit que le général Kleber va l'occuper en Syrie.

ITALIE.

Naples, le 8 germinal.

Nous n'avons que des nouvelles incertaines de la Calabre & des autres provinces éloignées. S'il faut en croire des rapports vagues, l'armée royaliste, conduite par le cardinal Ruffo, est augmentée de nombre, & par-tout où elle pénètre, elle exerce les plus grandes cruautés. On fait partir tous les jours de nouveaux renforts pour l'armée qui se rassemble en Calabre. On envoie aussi des troupes pour mettre les côtes en état de défense.

Nous apprenons de Sicile que les Anglais y ont débarqué 2,000 hommes, & que le roi y a fait de nombreuses levées, avec lesquelles il compte non-seulement défendre l'Isle, mais faire une invasion dans son ci-devant royaume de Naples.

Trieste, le 10 germinal.

Les Russes sont arrivés ici au nombre de 15,000 hommes, on va les faire passer incontinent à Venise, & déjà tous les bâtimens, même les neutres ont été mis en réquisition pour effectuer leur transport.

L'arrière-garde arrivera dans peu. On la dit de 7,000 hommes. On assure que le général Suwarow ne tardera pas à la suivre.

Gènes, le 20 germinal.

Il vient d'arriver ici une partie des troupes toscanes faites prisonnières à Livourne & à Pise. Elles ont été logées au Lazaret.

Un brick anglais parlementaire, a débarqué ici 300 prisonniers, dont 200 Français & cent Liguriens. Ils venoient d'Alexandrie sur plusieurs bâtimens liguriens, qui ont été pris à la hauteur de la Sicile & conduit à Palerme. Quelques-uns de nos bâtimens qui faisoient partie du convoi de Buonaparte, ont eu le bonheur d'échapper aux dangers de la traversée; mais la plupart ont été pris par les Anglais ou par les Barbaresques.

Les rapports de deux Français de l'armée de Buonaparte, qui sont arrivés le 7 germinal, en vingt jours, d'Alexandrie au port de Spezzia, sont remarquables en ce qu'ils s'accordent avec les dernières nouvelles de Constantinople, d'après lesquelles Dgezar-Pacha avoit mandé que les Français étoient maîtres de Gaza; que Buonaparte lui-même y avoit son quartier-général & que le général de division, Tibert, qui commande l'avant-garde, s'étoit porté entre Gaza & Jérusalem.

Des frontieres d'Italie, le 20 germinal.

Le grand-duc de Toscane arriva le 15 de ce mois à Padoue, & continua le 16, sa route sur Venise.

Le 16, à neuf heures du matin, le camp sous Vérone fut levé pour attaquer l'ennemi qui occupoit les bois & les ravins de Raldon, Zera, Settimo, jusques dans les environs d'Isola della Scala. Le général Kray transporta son quartier-général de Casa-Emili à Casa-Marioni. A dix heures, le combat commença; il dura jusqu'à la nuit. La perte a été considérable de part & d'autre. A la suite de cette action, l'ennemi s'est, dit-on, retiré au-delà du Mincio. Le quartier-général de Kray a été transféré à Villafraanca.

HONGRIE.

Semlin, le 7 germinal.

On débite à Constantinople que le prince de Valachie, récemment décapité, n'étoit pas étranger à l'incendie qui s'étoit manifesté à bord d'un vaisseau turc, ni aux projets des français; qu'en conséquence, cinq maisons principales de cette capitale ont été fermées, leurs chefs arrêtés; qu'on a fait subir la torture au beau-frère du prince de Valachie, pour lui arracher des révélations; & que les prisonniers français ont été plus rigoureusement traités.

AUTRICHE.

Vienne, le 17 germinal.

Le comte de Suwarow n'a point pris la route de l'empire, comme on l'avoit d'abord présumé; il se rend directement en Italie par Laibach. La veille de son départ

de cette capitale, il se rendit à l'église de Saint-Michel, en présence d'une foule innombrable, & y fit ses dévotions avec la plus grande ferveur. Ensuite il appela le prêtre près de lui, se fit donner publiquement à différentes reprises la bénédiction, & sortit enfin de l'église avec tous les signes de la plus grande émotion & les larmes aux yeux.

Le général Suwarow ayant demandé à l'empereur, le général Karaiszay, qui s'est distingué par son courage dans la dernière guerre des turcs, on lui a envoyé à Lemberg, lieu de sa résidence, l'ordre de partir sans délai pour servir sous les ordres de Suwarow.

Outre l'ambassadeur ordinaire de Russie, on nous annonce un ministre russe qui sera spécialement chargé de traiter les affaires militaires.

La réserve du corps de chasseurs qui étoit ici, est partie le 15 pour l'armée d'Italie.

On dit que le 28 de ce même mois, jour auquel la levée générale eut lieu il y a trois ans pour la défense de la patrie, sera célébré à l'avenir comme fête nationale.

A L L E M A G N E.

Tabingen, le 25 germinal.

La colonne autrichienne qui, le 16 & le 17 de ce mois, s'est avancé dans le Brisgau contre les français, paroît s'être portée en grande partie à travers le Wiesenthal vers Lorrach & Bâle; tandis que le corps de Sztarrai s'étend le long du Rhin, depuis Brisack jusqu'au-dessous d'Offembourg pour observer Kell & l'armée française de la rive gauche du Rhin.

Augsbourg, le 22 germinal.

Suivant les lettres d'Udine du 26 de ce mois, il y a passé depuis quinze jours, près de 20 mille hommes de troupes impériales qui vont renforcer l'armée d'Italie.

Le 13, il arriva à Vérone un adjudant français avec deux trompettes cisalpins; il eut une conférence de deux heures avec le général Kray, après quoi, il retourna par la porte Neuve.

La première colonne de troupes russes a dû arriver le 21 de ce mois à Congliano; elle se rend directement à Vérone.

Stutgard, le 25 germinal.

Il paroît que la canonnade qu'on entendit le 17 de Liadau, n'étoit autre chose qu'une attaque qui eut lieu sur le centre des bateaux armés, & dont on ignore le résultat. On a répandu le bruit qu'il y avoit en ce même tems une attaque de la part des Autrichiens contre les Français à Constance. Mais on n'a aucun rapport authentique à ce sujet.

Manheim, le 26 germinal.

Un corps de cavalerie française avec de l'artillerie à cheval, a fait hier une reconnaissance en avant de Schwetzingen, sur la route de Bruchsal. On ignore s'il a rencontré les détachemens de cavalerie autrichienne, qui s'étoient montrés la veille à une lieue de Schwetzingen.

P. S. On assure que les français sont allés jusqu'à Hochensheim, à trois lieues de Schwetzingen, sans rien rencontrer.

Heidelberg, le 24 germinal.

Ce matin, à six heures, il est arrivé à Wisloch un détachement de hussards de Szekler.

Dans ce moment, un fort piquet de cavalerie fran-

çaise sort d'ici pour se porter du côté de Necker-Gamun.

A N G L E T E R R E.

Londres, le 23 germinal.

La chambre des lords, dans sa séance du 22, a adhéré aux résolutions de celle des communes, concernant l'union de l'Irlande, & a voté en même-tems une adresse au roi, pour le prier de communiquer, lorsqu'il le jugeroit convenable, lesdites résolutions au parlement d'Irlande.

On écrit de Portsmouth, en date du 21 germinal, que la flotte qui en étoit sortie sous les ordres de l'amiral Biddport, a été forcée, par la violence des vents contraires, à rentrer à Sainte Hélène.

Le cutter le *William Pitt* est arrivé en trente-quatre jours de Minorque, avec un officier porteur de dépêches de la part du général Stuart. Aussi-tôt après son arrivée, il a été expédié un message au roi à Windsor. Suivant le rapport de l'équipage du cutter, le général Stuart avoit mis à la voile pour une expédition contre Malte.

La nouvelle venue de Constantineple, relativement à l'incendie des bâtimens français dans le port d'Alexandrie, a été contredite par d'autres nouvelles postérieures & plus directes.

Il y avoit dans ce port & sur le Nil, sous les ordres des contre-amiraux Gantheaume & Perrée, 37 bâtimens français armés, tant grands que petits, sans compter les transports, sous les ordres du chef de division Dumanoir-le-Pelley. Les premiers étoient montés par 4,948 matelots, & les transports par 3,017.

L'escadre du capitaine Hood consistoit, devant Alexandrie, en trois vaisseaux de 74, & trois frégates; & devant Damiette, en un vaisseau de ligne, deux frégates, une corvette & deux avisos.

Le gouvernement ne voit pas sans inquiétude la mésintelligence qui s'est élevée entre l'amiral Saint-Vincent et le capitaine Smith. Celui-ci a cru que tous les vaisseaux qui sont dans le Levant seroient sous ses ordres. Les instructions qu'il reçut en partant étoient propres à le lui faire penser. Des lettres de quelques officiers qui sont partis avec lui assurent même que la Porte n'a consenti à lui donner de pleins pouvoirs sur une partie de ses flottes, que dans la certitude que le gouvernement britannique lui avoit laissé carte blanche, et que son autorité, pour délivrer la terre-sainte d'Egypte, formeroit une juridiction à part, indépendante de celle de l'amirauté de Londres. Comment supposer en effet que la Porte ottomane eût consenti à soumettre l'orgueil de son pavillon aux ordres du gouvernement anglais?

Cependant lord Saint-Vincent a réclamé contre l'autorité que s'arrogéoit Sydney Smith. Il a déclaré qu'il ne permettroit pas une infraction si marquée aux droits de la flotte qu'il avoit l'honneur de commander, également nuisible à la discipline militaire et au service de sa majesté. Il a demandé l'autorisation du gouvernement pour faire partir le capitaine Trowbridge, et l'on sait aujourd'hui que cet officier a reçu du gouvernement même le commandement en chef, sous les ordres du lord Saint-Vincent, de l'escadre du Levant, y compris même le vaisseau monté par Sydney Smith.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'amiral Saint-Vincent garde le commandement devant Cadix, et que le lord Keith, que l'amirauté avoit envoyé pour le remplacer, est revenu en Angleterre.

Les trois pour cent consolidés sont à 54 $\frac{1}{2}$.

Extrait d'une lettre particulière écrite de Londres,
le 18 germinal.

Après six mois de la saison la plus rigoureuse ; & lorsqu'on devoit s'attendre au retour du beau tems, l'hiver recommence de plus belle ; & ce n'est pas seulement ici que le froid exerce ses ravages ; les couriers qui nous arrivent, soit de l'intérieur de l'Angleterre, soit de l'Ecosse, soit de l'Irlande, ne parlent que de la rigueur de l'hiver. En Ecosse, la campagne est couverte de neige ; & quoiqu'elle ait déjà deux pouces de hauteur, il ne cesse d'en tomber chaque jour.

Les accidens du feu se renouvellent aussi tous les jours, malgré l'extrême vigilance de la police. Il y a deux ou trois jours que six maisons d'un des beaux quartiers de Londres ont été la proie des flammes. De pareils incendies ont eu lieu dans le comté d'Essex, & dans plusieurs villes d'Ecosse & d'Angleterre.

Au reste, la prolongation de l'hiver rend le séjour de Londres plus brillant. La plupart des nobles qui passent la belle saison à la campagne, ne pensent pas encore à y revenir. On s'aperçoit aisément de l'augmentation de la population riche dans les divers spectacles. Celui de l'Opéra est très-servi sur-tout depuis qu'on repré- sente le ballet de *Télémaque*. C'est une jouissance que nous devons aux Français, & ce n'est pas la seule chose que nous leur emprun- tons. Les modes de Paris par exemple sont aussi recherchés ici que les modes de Londres le sont à Paris. Les schals de velours macarati, & mille autres ajustemens français, composent en ce mo- ment le costume des élégantes anglaises. Plusieurs d'entr'elles, les plus recherchées, reçoivent par Hambourg le bulletin des modes parisiennes. Cependant, il faut le dire à la louange de nos mer- veilleuses, elles n'ont point adopté les robes décolletées, qu'on porte si communément en France. Elles ont en la prudence de ne pas sacrifier à la mode leur santé ; & pour se garantir du froid, elles portent communément leur robe à la *mamluck*, boutonnée de la tête aux pieds. Cette robe ne ressemble pas mal à une chemise, & le col en est rattaché sous le menton de nos belles, ou par le ruban du chapeau à la *Nelson*, ou par une cravate de baptiste.

Je ne finirai point cette lettre sans témoigner les vœux que je fais pour que le moment de la paix me permette de revoir le beau ciel de la France, & je ne suis pas le seul. La plupart des anglais, & sur-tout les riches & les philosophes, avoient réellement besoin d'habiter quelques mois de l'année, ou la France, ou l'Italie, pour se guérir un peu du spleen. Soyez bien assuré que plusieurs anglais se regardent prisonniers en Angleterre, toute opinion poli- tique à part, & ne se réjouissent qu'après l'instant où l'on pourra tra- verser la Manche sans être criminel d'état, & par conséquent puni de mort.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 29 germinal.

Nos troupes, sur la rive droite, occupent toujours la même position. Il est arrivé ici, depuis quelques jours, plusieurs demi-brigades qui ont pris la route de la Suisse. Beaucoup d'autres sont encore attendues.

Le corps autrichien du général Starray, qui étoit posté jusqu'ici vis-à-vis le corps d'armée en avant de Kell, a fait un mouvement à droite ; il doit se borner à obser- ver les troupes françaises stationnées entre Gormersheim & Obblentz. Le quartier-général de Starray a été transféré à Pforzheim, où les Autrichiens viennent d'établir un camp, dont la cavalerie communique avec Philipsbourg. Une partie de ces troupes s'est avancé jusqu'à Bruchsal, & a envoyé des patrouilles du côté de Schwetzingen & de Heidelberg, où nos troupes sont établies.

Un autre corps autrichien est arrivé dans le val de la Kintzig, pour couvrir les défilés de la mer Noire. On assure qu'on se bat en Suisse sur le Rhin depuis hier ; les Autrichiens ayant voulu tenter un passage de ce fleuve, et nos troupes les empêchant d'exécuter leur dessein.

Les affaires n'ont pas encore changé de face à Rastadt. La famille du comte de Metternich en est partie pour Vienne, mais il s'y trouve encore comme particulier & sans caractère diplomatique. Nos ministres s'y trouvent

également, quoiqu'ils aient déjà envoyé ici plusieurs malles.

PARIS, le 2 floréal.

— Le citoyen Calepi, ci-devant ministre de la république cisalpine à Madrid, est arrivé à Paris, d'où il se rend à Milan, où il est nommé ministre des relations exté- rieures.

— Etienne Méjan Paine, défenseur officieux, le même qui, avant la révolution, étoit connu par des vers agréa- bles, qui, depuis, fut l'ami de Mirabeau, & l'éditeur de ses ouvrages comme député, & qui, dans le cours de la révolution, a publié plusieurs brochures utiles, est un de ceux qui, après le jure & suppléans de juge, nommés par le corps électoral de Paris, ont obtenu le plus de voix pour la place de juge. Ce témoignage d'estime n'auroit pas sans doute été insignifiant, si le citoyen Etienne Méjan Paine n'avoit eu pour concurrens des citoyens non moins estimables, & connus au palais depuis plus long- temps que lui.

— Gaspard-François Toustain, ancien militaire & associé de plusieurs académies, vient de mourir à Saint-Martin-du- Manoir, près Montivillier. Il avoit fait les guerres de 1733, 41 & 46, où il avoit reçu plusieurs blessures ; remporté un prix historique à l'académie de Rouen en 1756, & perdu un œil dans les bastilles de Robespierre en 1794.

— Le citoyen Nieuwerherhe, chargé d'affaires de la république batave près la cour de Madrid, y est arrivé le 18 germinal ; il devoit être présenté cinq à six jours après.

— Le corps législatif batave a décrété une fête civique pour le 4 floréal, anniversaire de l'acceptation de la constitu- tion.

— Le Haut-Palatinat est entièrement évacué par les troupes de l'empereur qui ont été rejointes l'armée de l'ar- chiduc.

— Des lettres récentes de Vienne disent que les Hongrois se sont refusés à toute levée de recrue forcée, & ne veulent consentir qu'à un recrutement volontaire.

— Voici la suite des nominations pour les assemblées élec- torales :

Celle des Côtes-du-Nord a nommé Mathieu Lemée, né- gociant et administrateur du département depuis 1790 ; Ri- bault, juge du tribunal ; Pouhaër, commissaire de l'ad- ministration centrale ; Hollo ; commissaire auprès de la municipalité de Guincamp.

Celle de la Manche, Brein, commissaire du directoire près l'administration centrale ; Caillemes, membre du tri- bunal de cassation, président actuel de la même adminis- tration ; Boursin, membre actuel du conseil des cinq cents, & Lefollet, président du tribunal criminel.

Celle de Seine-et-Marne, Picault et Bailly, législateurs actuels ; Chaillot, juge de paix.

Celle de la Vienne, Brault et Felix Faulcon, députés actuels.

Celle scissionnaire de la Dordogne, Baupui, ex-législa- teur ; Ménard, ex-conventionnel.

Celle du Nord, Delsaux ; Voussen, déjà député ; Danel.

Celle de la Loire-Inférieure, Letourneux, ex-ministre de l'intérieur.

Celle du Gard, Jac, membre actuel des 500, ex-consti- tuant & ex-conventionnel ; Caralis-Labareze, ex-adminis- trateur du département ; & Combet, commissaire près l'ad- ministration centrale.

Celle scissionnaire de la Dyle, Olbrechts & Calus.

Celle scissionnaire des Deux-Néthes, Piérets, membre de la commission des hospices civils à Malines; & Charles Dor, juge actuel au tribunal de cassation.

Celle de la Côte d'Or, Cretet, membre actuel du conseil des anciens; Gaudier, ci-devant commissaire central; Guillemot, député actuel; Godard, juge de paix; Morisot, homme de loi.

Celle de l'Oise, Leblanc; Bucque.

Celle de la Lys, Hercyyn, commissaire central; Gairnard, administrateur; Devaux; Van Rumbembeck; Maccs.

Celle de l'Aube, Larouge; Courtois, ex-conventionnel; Menessier, administrateur; Boq, commissaire central.

Celle de l'Outhe, Brixhe, homme de loi; Lesoiane, inspecteur des contributions.

Celle du Puy-de-Dôme, Favard, membre actuel des cinq-cents; Chollet, administrateur; Thévenin, ex-député; & Prévost, président du tribunal criminel.

Celle du Mont-Blanc, Philippe, commissaire du directoire à Annecy; & Chamoux, accusateur public.

Celle du Rhône, Ricard, banquier à Paris; Carré, officier de santé; et Allard, commissaire du directoire.

— Sous huit jours, Buisson, libraire, rue Hautefeuille, mettra en vente un ouvrage bien curieux, fait par le citoyen Sonnini, l'un des collaborateurs de Buffon pour la partie ornithologique. C'est son *Voyage dans la Haute et Basse-Egypte*, fait par ordre de l'ancien gouvernement, sous Louis XVI, & contenant des observations de tout genre; 3 vol. in-8°, avec un vol. in-4° de quarante planches gravées en taille-douce, dessinées sur les lieux. Pendant deux années qu'a duré ce voyage, l'auteur y a fait, dit-on, plus d'une découverte importante.

P O L I T I Q U E.

On avoit vu un général autrichien dictant des loix dans Ratisbonne, comme dans une ville appartenant à son prince; méconnoissant, outrageant & la souveraineté de l'Empire & les droits de la diète; éloignant militairement un agent français accrédité près d'elle, & s'efforçant d'exercer sur chaque membre du corps germanique la même domination. Le commissaire impérial au congrès de Rastadt vient de manifester encore mieux de quel œil l'empereur considéroit l'Empire, & jusqu'à quel point cette antique fédération devoit subordonner ses intérêts & ses volontés à ceux de son chef électif.

Tandis que l'Empire, entraîné une première fois dans une guerre qui lui est devenue si funeste, mais convaincu enfin de la faute qu'il a commise, se livre avec ardeur, & sans doute avec sincérité, au soin de recouvrer la paix, il plaît à l'empereur, séparant tour-à-tour & unissant sa cause à celle de l'Empire, suivant ses vues personnelles, d'enfreindre le traité qu'il avoit conclu, & après avoir si peu ménagé à Léoben & à Campo-Formio les intérêts du corps germanique, il veut l'entraîner une seconde fois dans sa querelle, en s'efforçant de rompre la négociation commencée à Rastadt, & déjà parvenue à la moitié de son cours; en rappelant son commissaire, en rétractant les adhésions qu'il a données, & en intimant à la députation nommée par la diète, qui est elle-même la première représentation de l'Empire, des volontés qui sont exprimées comme des ordres, & dont l'effet, s'il étoit obtenu, seroit de précipiter de nouveau l'Allemagne entière dans des désastres dont elle réclame si hautement la fin.

Mais on ne peut pas croire que l'Empire méconnoisse à ce point son intérêt & sa dignité; qu'il sacrifie l'un & l'autre aux calculs ambitieux de l'Autriche, sur-tout quand il a la preuve que la république française persiste à lui tenir compte de la bonne volonté qu'il a témoignée jusqu'ici, quelque peu efficace qu'elle ait été; quand il voit que ses plénipotentiaires demeurent à Rastadt, renouvellent à chaque occasion l'assurance tant de fois donnée des dispositions du directoire, soit pour opérer sur les bases déjà convenues une pacification définitive, soit pour repousser toute idée de révolution à la droite du Rhin, & n'attendent que l'expression

d'une volonté un peu forte pour reprendre avec constance, avec succès, & malgré toutes les oppositions de l'Autriche, la négociation commencée entre la république française & l'Empire germanique. (Extrait du Rédacteur).

D I R E C T O I R E E X E C U T I F.

Paris, le 2 floréal, an 7.

Le directoire exécutif, sur la demande du citoyen Schérer, général en chef des armées d'Italie & de Naples, d'être déchargé du commandement de ces armées, attendu l'état de sa santé, arrête que le général Schérer est autorisé à quitter le commandement des armées d'Italie & de Naples.

Le directoire exécutif arrête que le citoyen Moreau, général de division, est nommé général en chef des armées d'Italie & de Naples.

C O R P S L E G I S L A T I F.

C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S.

Séance du 2 floréal

Après de légers débats, le conseil a renvoyé à un nouvel examen de la commission, au nom de laquelle il a été présenté, & qui s'ajoutera à celle des finances, un projet de résolution sur un message du directoire exécutif, qui propose une prorogation de délai pour la déclaration d'union de commande en faveur des acquéreurs de domaines, en vertu de la loi du 6 vendémiaire dernier.

Génissieux soumet à la discussion le nouveau projet de résolution relatif à l'impôt sur les portes & fenêtres. Si l'on en obtient, dit-il (& cela se peut), neuf millions de plus, cette somme réparera amplement ce qu'il pourroit y avoir de defectueux dans les autres calculs sur les impôts.

Ce projet donne lieu à quelques débats, & le conseil le renvoie à un nouvel examen de la commission des finances.

Génissieux présente un autre projet sur l'ouverture des testaments dans lesquels il peut se trouver des dispositions en faveur d'émigrés. En vous demandant, dit-il, d'ordonner l'ouverture d'une foule de testaments et codicilles secrets, faits par des personnes décédées, nous espérons faire beaucoup de découvertes de nouveaux biens d'émigrés et de nouvelles perceptions dans les droits d'enregistrement. Beaucoup de familles instruites confidentiellement, après la mort du testateur, de la teneur des dispositions faites en faveur d'émigrés antérieurement à leur émigration et à la loi du 17 nivôse an 2, se sont bien gardées de faire ouvrir les testaments et se sont partagées les biens dévolus aux émigrés, et par eux à la république. Quelques dispositions de ce projet souffrent des difficultés, celle entr'autres relative au droit d'enregistrement: le tout est renvoyé à la commission.

Destrem fait un rapport sur les douanes; on en ordonne l'impression.

On reprend la discussion sur le code pénal maritime; divers membres présentent des observations, et la suite de la discussion est ajournée.

Bourse du 2 prairial.

Rente provis. 8 fr. 50 c. — Tiers consolidé, 10 fr. 50 c. — Bons $\frac{2}{5}$, 1 fr. 15 cent. — Bons $\frac{1}{4}$, 00 fr. — Bons des six dern. mois de l'an 6, 75 fr. 25 c.

A. FRANÇOIS.